LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE

PRÉSENTE

DES RENDEZ-VOUS PARTOUT EN FRANCE OUVERTS A TOUS

LE BILAN de la Fête des mares 2020

Coordination nationale
Société nationale de protection de la nature

SNPN
PROTÈGE LA NATURE DEPUIS 1854

Avec le soutien technique du Pôle-relais
« Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales »

EN PARTENARIAT AVEC :

ASPAS · Conservatoires d'espaces naturels · CPN · Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme · France Nature Environnement · INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel · LPO · AGIR pour la biodiversité · Les Agences de l'eau · Muséum · Noé · Planète Sciences · Pôle-relais Mares et vallées alluviales · Ramsar France · Rivages de France · SHF · SPHN · UNION NATIONALE · Ministère de la Transition écologique et solidaire

SOMMAIRE

- La 5e édition de la Fête des mares.....3
  - Présentation de la Fête des mares
- Un contexte particulier en 2020.....4
  - Mot de Rémi Luglia président de la SNPN
- Les outils de communication de cette édition.....5
- La 5e édition exceptionnelle une naissance virtuelle.....6
  - Un programme de communication riche
  - Le concours photo des mares
  - Le concours photo en quelques chiffres
  - Les primés du concours
- Ils parlent de la Fête des mares.....11
- La 5e édition : une existence sur les territoires malgré tout !.....12
  - Des manifestations sur presque l'ensemble du territoire français
  - Une fête à destination du grand public
  - 9 jours de fête
  - Les sites protégés ou remarquables
  - La participation à la Fête des mares
- Zoom sur les organisateurs de la Fête des mares.....15
  - La coordination nationale
  - Appui technique
  - Soutien financier
  - Fréquence Grenouille
  - Des partenaires impliqués
  - Des coordinateurs impliqués
- La Fête des mares 2021.....19

La 5e édition de la Fête des mares

Une Fête dédiée aux mares !

Les mares sont de fantastiques micro-zones humides : supports de biodiversité, éléments clés de la trame verte et bleue, elles rendent également de multiples services à nos sociétés ! Du fait de leur petite taille, elles constituent de magnifiques supports pédagogiques. Cependant, comme toutes les zones humides, les mares sont menacées… 90 % d'entre elles ont disparu au cours du siècle dernier (Sajaloli B. &Dutilleul C., 2001).

Qui organise et coordonne ?

La Fête des mares est un événement créé et coordonné par la Société nationale de protection de la nature (SNPN) avec l'appui technique du *Pôle-relais « mares, zones humides intérieures et vallées alluviales ».*

Un comité de pilotage supervise l'organisation de l'événement. Il se compose des différentes structures chargées de sa coordination localement (par région ou par département) et des principaux partenaires nationaux qui se sont impliqués dans la démarche *(la présentation des coordinateurs et des partenaires p.17).*

Organiser un événement annuel, à l'échelle nationale, dédié aux mares est l'occasion de mieux les faire connaître et de sensibiliser la population à l'intérêt de les préserver.

Une fête, c'est-à-dire ?

De nombreux événements labellisés Fêtes des mares sont organisés chaque année durant la première semaine du mois de juin sur l'ensemble du territoire national : des ateliers, des sorties nature, des expositions, des conférences, des chantiers, des journées techniques, des inventaires, etc.

Les événements organisés permettent, par exemple, de découvrir la richesse de sa faune et de sa flore, de transmettre les pratiques d'une bonne gestion et de mettre en évidence les initiatives mises en place pour préserver ces milieux.

En 2020, la Fête des mares a eu lieu du 30 mai au 7 juin.

Un contexte particulier en 2020

Le monde a connu une crise sanitaire majeure provoquée par une maladie infectieuse apparue fin 2019 en Chine occidentale : la Covid-19. Durant l'hiver 2020 la pandémie s'est largement répandue en France et des contraintes sociales ont été progressivement mises en place, jusqu'à ce que la président de la République annonce un confinement de la métropole du 17 mars au 11 mai 2020. À partir du 11 mai 2020 le gouvernement met en place un déconfinement progressif. Cependant les rassemblements ne peuvent regrouper plus de 10 personnes.

La période de préparation et de planification de la Fête des mares s'est donc déroulée dans un contexte de très grande incertitude : la possibilité d'assurer des évènements regroupant du public début juin n'était pas garantie. Aussi, dans une certaine urgence, cette contrainte imprévue nous a incité à repenser l'événement de la Fête des mares. Le déconfinement partiel national a finalement eu lieu au même moment que la Fête des mares, imposant certaines mesures limitant les rassemblements.

Avec cette situation particulière, il a été difficile pour beaucoup de nos partenaires habituels ou nouveaux d'organiser des évènements pour la Fête des mares. Les manifestations labellisées sont donc moins nombreuses que les précédentes années, mais plusieurs dizaines ont tout de même eu lieu dans toute la France.

La déclaration d'ouverture de la 5e Fête des mares par Rémi Luglia, président de la SNPN

« Cette année, la COVID-19 a été une invitée surprise et a causé bien des difficultés à tous nos partenaires pour organiser et labelliser des évènements pour la Fête des mares. Si les manifestations seront sans doute moins nombreuses, je ne doute pas un instant qu'elles seront de grande qualité et que le public, avide de contacts retrouvés avec la nature, sera au rendez-vous.
La SNPN fera vivre cette édition de la Fête des mares sur son site internet et ses réseaux sociaux.
Nous remercions chaleureusement toutes les structures partenaires qui organisent des évènements sur tout le territoire, celles qui nous aident à les mobiliser et relaient nos appels ainsi que le ministère de la Transition écologique et solidaire qui nous soutient dans ce travail de coordination nationale. »

Les outils de communication de cette édition

La 5e édition de la Fête des mares a été l'occasion de remettre à jour les éléments de communication de cet événement. Cette année, nous avons décidé d'opter pour une charte graphique aux couleurs de la SNPN afin de les associer plus clairement.

- Un kit de communication a été transmis à tous les partenaires :
  - Une charte graphique (logo et bandeau)
  - Des affiches (format A3) : en version numérique avec ou sans encadré pour inscrire une animation.

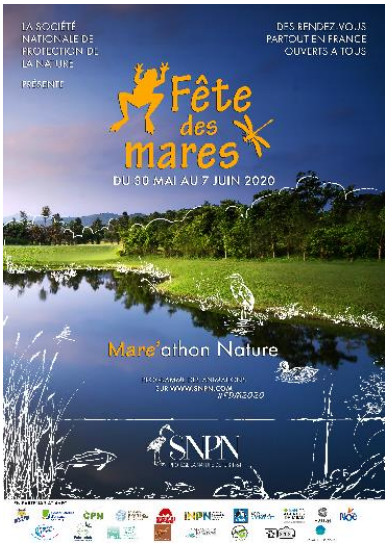

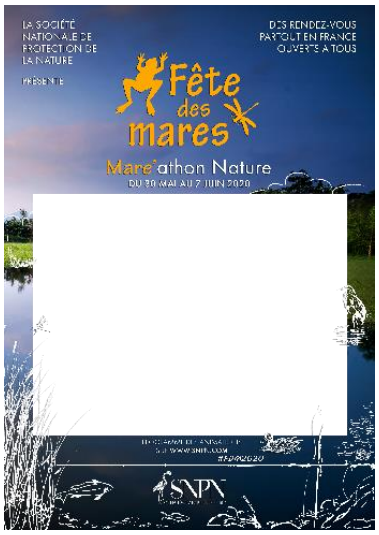

- Des communiqués de presse ont été diffusés tout au long de l'année par la coordination nationale et ses partenaires.

- Un programme national a été publié mi-mai 2020.

- Une vidéo de présentation de la Fête des mares a été actualisée.
  Durée de la vidéo : 2,28 minutes
  Production : Société nationale de protection de la nature / Réalisation : Sarah Poli.
  Outil mis à disposition à l'ensemble des partenaires de la Fête des mares.

La 5e édition : une première édition virtuelle

Pour la première fois cette année, la Fête des mares était présente de manière constante et quotidienne sur les réseaux sociaux de la SNPN. Tout une campagne de communication a été mise en place pendant cette semaine avec toujours le même objectif : mieux faire connaître les mares, les zones humides tout en sensibilisant la population à leur préservation.

Un programme de communication riche

Les principaux canaux de communication :

- La page Facebook de la Société nationale de protection de la nature (SNPN)
- Des campagnes emailings

Les réseaux secondaires, de relai :

- Le site internet de la SNPN
- Le Twitter de la SNPN
- Le Twitter de Zones Humides Infos (ZHI)
- La chaîne Youtube de la SNPN

Un thème journalier unifiait le contenu des communications : plantes des zones humides, insectes des zones humides, menaces des zones humides, etc. Les documents proposés chaque jour avaient des formats (vidéos, films, guides, images...) et des origines diverses (documents internes SNPN, ressources de partenaires, d'institutions...). Nous publions à des horaires clés en fonction de chaque réseau. Les publications étaient limitées à 3 ou 4 maximum par jour afin d'éviter de surcharger ou de lasser notre public.

Les différentes publications :

- FDM'FILM : les films, vidéos, interviews, etc.
- FDM'ARTICLE : articles divers, articles issus de la revue *Le Courrier de la Nature* ou de *Zones Humides Infos*
- FDM'JEU : concours de dessin, construction de jeu, jeu virtuel
- FDM'QUESTIONS/REPONSES : vidéo interviews des membres de la SNPN

La communication de la Fête virtuelle des mares 2020 en quelques chiffres :

- 9 jours de communication
- Pendant cette semaine de communication 34 publications ont été créées
- Ces publications ont eu au total 1431 appréciations positives *(J'aimes)*
- Il y a eu 2729 clics sur les liens présents dans nos publications
- Au total, on comptabilise 48 247 vues de nos publications Fête des mares *(cumul de toutes les vues par publication)*

Les publications qui ont eu le plus de "J'aime", le plus de vues, le plus de clics et le plus de partages:

11 575 personnes ont vu la publication ; 670 clics sur les liens proposés ; 450 J'aimes ;105 partages

9608 personnes ont vu la publication ; 633 personnes ont cliqué sur le lien ; 121 j'aimes ; 25 partages

La première publication annonce l'évènement et a été fortement appréciée et relayée : cela montre un intérêt certain, voir une attente pour cette Fête. La deuxième publication la plus impactante concerne une action concrète et efficace à mettre en œuvre chez soi : la création d'une mare. Elle montre que les lecteurs veulent s'engager et être des acteurs actifs de la protection de ces milieux et de leurs biodiversités.

La Fête des mares atteint là son objectif ultime !

Le site internet

À la fin de chaque journée, l'ensemble de la communication était retranscrite sur notre site internet. Cela permet à tous, même après la journée, d'en connaitre le contenu et de retrouver à un seul endroit l'ensemble des ressources. En effet en cliquant sur chaque image, tel un calendrier de l'avent, il est possible de découvrir le contenu des journées passées, et s'impatienter de pouvoir découvrir les jours suivants celui des journées à venir. En cliquant sur les images, la personne accède à la communication détaillée de la journée en question.

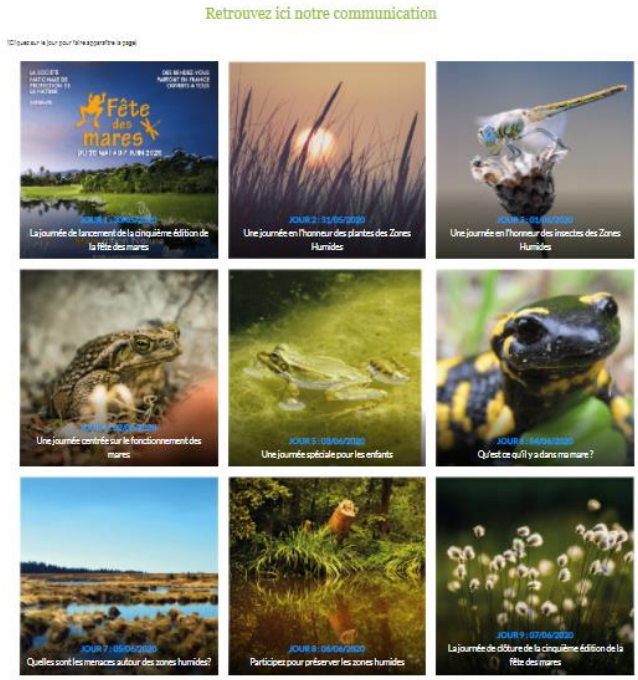

Les mailings

Tout au long de cette Fête des mares, nous avons également fait des campagnes de courriel afin d'annoncer :

- Le lancement de la fête des mares avec la clôture de Fréquence Grenouille (évènement organisé par la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et précèdent la Fête des mares)
- Le lancement du concours photo
- Notre communication sur les réseaux et sur notre site internet
- La clôture du concours et de la fête des mares

Ces mailings, qui ont été également relayés par nos partenaires nous ont permis de toucher tous nos sympathisants ainsi que la presse. Cette virtualisation de cet événement nous a permis de toucher un maximum de personne que ce soit nos adhérents, nos abonnés ainsi que de nouvelles personnes.

Le concours photo des mares

Cette année, nous avons invité les français à se munir d'un appareil photo et de partir à la découverte de la faune et de la flore d'une zone humide, et plus particulièrement, d'une mare. Le principe était de mettre en valeur la beauté de ces milieux.

Nous avons donc organisé un concours photo sur le thème des mares, des zones humides, de la faune et de la flore des zones humides.

Ce concours s'est déroulé sur une page événement Facebook que nous relayons grâce à la page Facebook de la SNPN.

Pour participer il fallait simplement envoyer une photo et une description Pour remporter le concours, la photo du participant devant obtenir le plus de "j'aime".

Le concours photo en quelques chiffres

- En moins d'une semaine nous avons reçu 148 photos
- 54 personnes ont participé à ce concours en nous envoyant des photos
- 1400 personnes ont voté pour leur photo préférée
- Le concours photo des mares a touché plus de 24 300 personnes *(24 300 personnes ont au moins vu une publication de cet événement)*
- 8 gagnants pour les thèmes suivants :
    - le coup de cœur de la SNPN;
    - l'image la plus aimée toutes catégories confondues.
    - l'image la plus aimée de la catégorie oiseaux,
    - l'image la plus aimée de la catégorie paysage/plan rapproché de paysage,
    - l'image la plus aimée de la catégorie insecte (2 ex-aequo),
    - l'image la plus aimée de la catégorie mammifère,
    - l'image la plus aimée de la catégorie amphibien/reptile.

Cette existence virtuelle et nouvelle de la Fête des mares a été un succès inespéré. Elle a été fortement appréciée et nous a permis de toucher un public nouveau et nombreux. Une nouvelle dynamique a donc été mise en place !

Les primés du concours

Bravo à eux et à tous les participants qui ont proposé de très belles photographies, montrant à quel point les mares, leurs paysages et les espèces qui y séjournent sont...émerveillantes !

Coup de cœur de la SNPN

Marc Dalery avec "agrion à larges pattes"

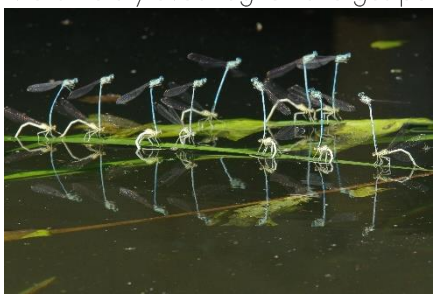

Premier prix : toutes catégories confondues

Romain Vignane avec "éclosion"

Premier prix : catégorie oiseau

Michel Bourrat avec "un hibou des marais"

Premier prix : catégorie paysage/ plan rapproché paysage

Christian Mars avec "Brume sur l'étang au lever du jour"

Premier prix ex-æquo : catégorie insecte

Amestoy Imanol avec "Rouge sanguin"

Une photographie de Gabin Wimart

Premier prix : catégorie mammifère

Laëticia Crochart avec "à table!"

Premier prix : amphibien/ reptile

Auxence Foreau avec "Beauté nocturne"

Ils parlent de la Fête des mares

Cette cinquième édition a été relayée de nombreuses fois sur nos réseaux sociaux, comme évoqué précédemment, mais elle a également été relayée sur des sites internet, des agendas, des newsletters, des journaux en ligne, etc. En voici quelques exemples, la liste n'étant pas exhaustive :

- Dans le rapport national français portant sur l'application de la convention de Ramsar dans le triennum entre les deux COP 2018-2021 qui doit servir à la prochaine Conférence des parties de la Convention de Ramsar, COP14, prévu en Chine à Wuhan

- Sur le site de l'ANEB
- Une annonce dans la presse OuestFrance d'un évènement de la FdM
- Dans le journal en ligne EchoScience Auvergne
- Sur le site internet de la LPO

- Dans la lettre du Pôle-relais "Marais Atlantiques, Manche et mer du Nord" n°99 - Mai 2020
- Dans l'agenda de ornithomedia
- Dans le focus de la semaine de mai de faune sauvage
- La newsletter de mai 2020 de la CPN

- Dans l'infolettre de Kolekti
- Dans l'agenda de FNE Alpes de Haute-Provence
- Sur le site Office de l'environnement de la Corse
- Sur le site internet de FNE Centre Val-de-Loire
- Sur le site de la ville de Tréminis

- Sur le site pôle relai zones humides tropical
- Sur le site CEN Lorraine

La 5e édition :

une existence sur les territoires malgré tout !

Des manifestations sur presque l'ensemble du territoire français

48 manifestations ont été labellisées dans le cadre de la Fête des mares 2020.
Ces animations étaient visibles sur le portail national d'informations sur les milieux humides et sur l'application Smartphone baladOmarais
En 2019, 120 animations ont été labellisées. Cette différence avec 2020 est due à la crise sanitaire et non à un désengagement volontaire de nos partenaires. En période de confinement, beaucoup de structures n'ont pas été en mesure de s'engager sur les animations pour début juin, les personnels étant souvent placés en chômage partiel. Malgré les conditions sanitaires en vigueur une dizaine d'évènements ont tout de même pu avoir lieu.

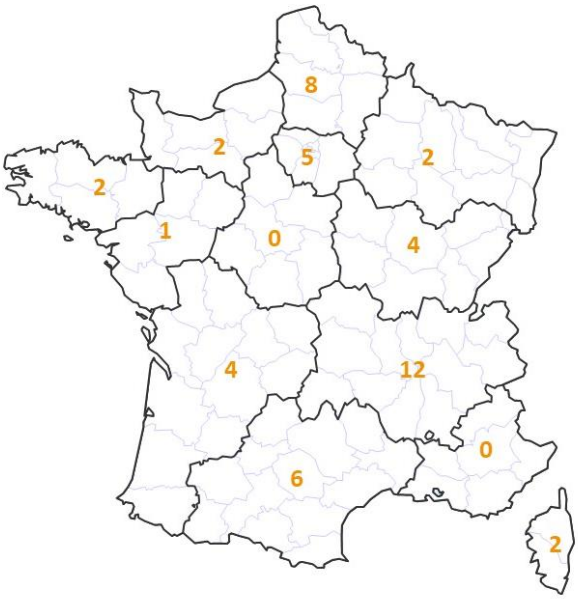

Les chiffres, sur les cartes correspondent au nombre d'animations labellisées par zone (carte de droite par région, carte ci-dessous par département).

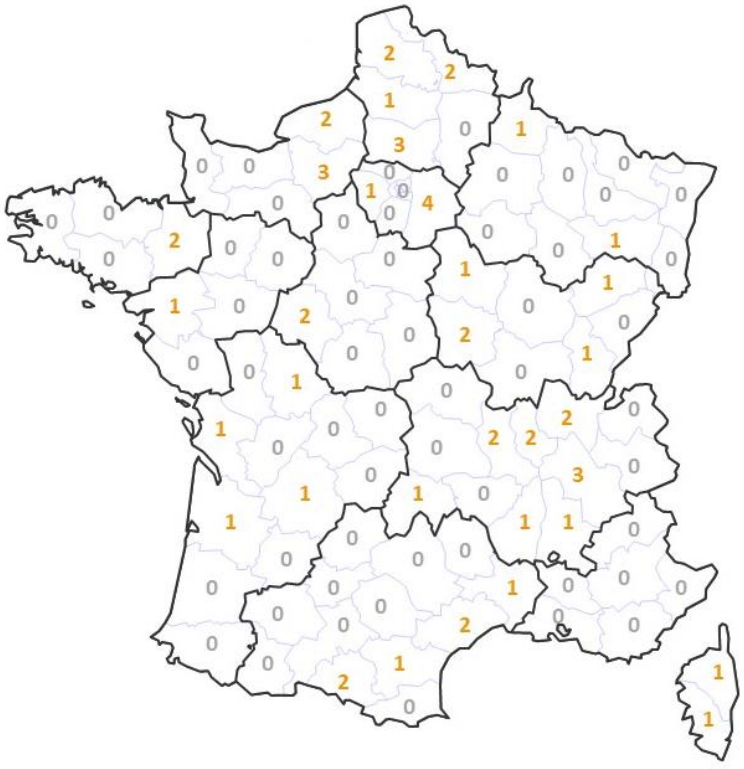

Zoom sur les départements

- **31 départements**

  concernés par l'organisation de manifestations

- **Départements les plus actifs**

  Seine-et-Marne (4 manifestations)
  Oise (3)
  Isère (3)

Une Fête à destination du grand public

La plupart des animations étaient ouvertes à tous !

Type de public

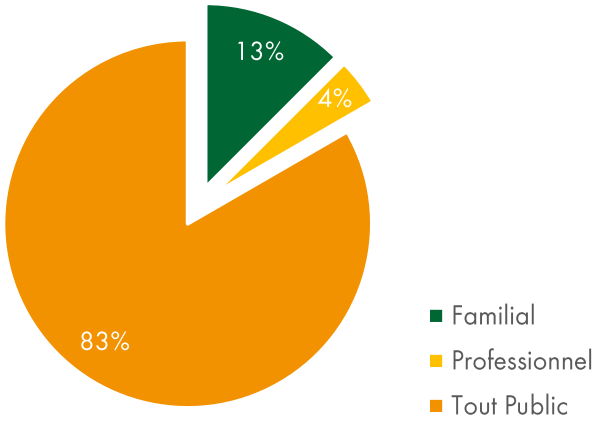

40 manifestations proposées « Tout public »

93% de manifestations étaient gratuites

Âge du public

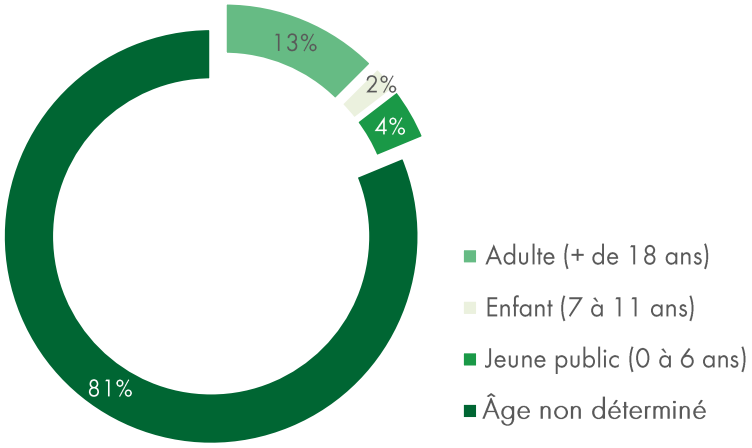

37 animations proposaient d'accompagner le public sur le terrain pour découvrir les mares *in situ*.

Types d'animations

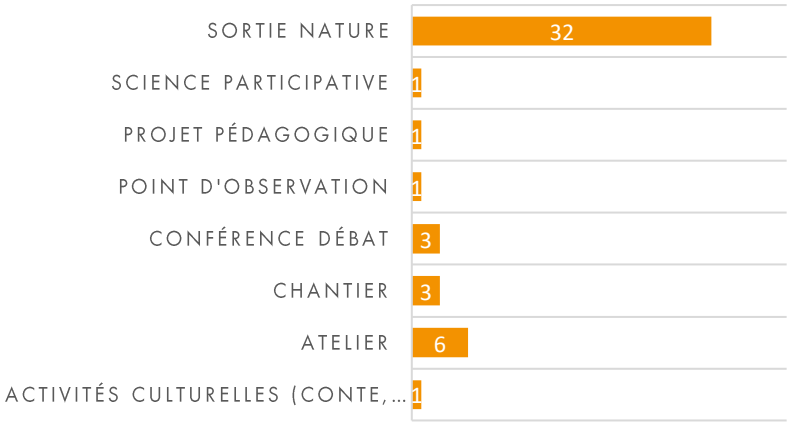

77% des manifestations proposées se déroulaient dans la nature !

9 jours de fête

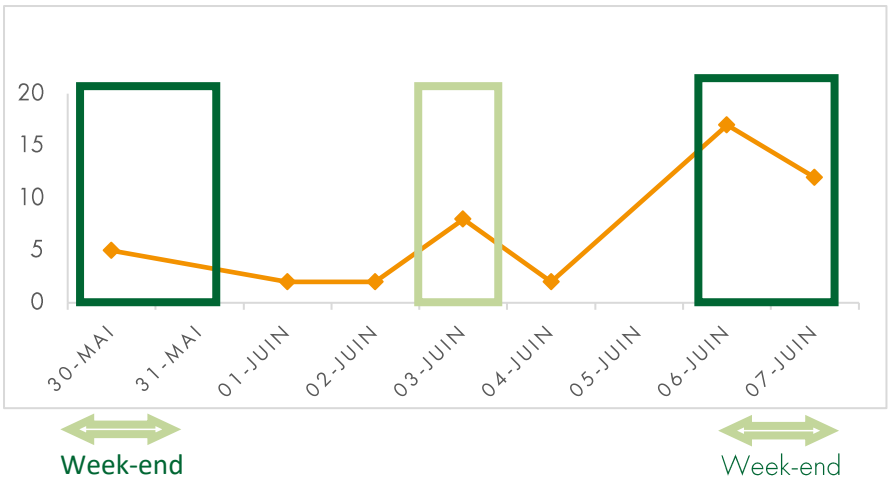

71% des manifestations prévues les week-end

8 animations été programmées le mercredi,
22 animations les samedis,
12 animations les dimanches.

Les sites protégés ou remarquables

35% des manifestations programmées dans un espace protégé ou remarquable

Espaces protégés ou remarquables concernés	*Nombre*
Espace Naturel Sensible	1
Espace Naturel Sensible, Site Natura 2000	5
Réserve naturelle régionale, Site Natura 2000, Site de Parc naturel régional	2
Site classé	1
Site d'une agence de l'eau, Site de Conservatoires d'espaces naturels	1
Site de Conservatoires d'espaces naturels	3
Site du Conservatoire du Littoral	1
Site Natura 2000	2
Site Ramsar, Réserve naturelle nationale, Site Natura 2000	1
Total général	17

La participation à la Fête des mares

Malgré une baisse significative des animations dans les territoires, uniquement liée aux conditions sanitaires exceptionnelles, la Fête des mares a bien eu lieu ! D'après les outils statistiques de nos réseaux virtuels, ce sont près de **25 000 personnes** qui ont été touchés par cet évènement cette année ! La virtualisation de cette Fête nous a permis de toucher un public que nous n'aurions pas eu classiquement. L'objectif de sensibilisation à la protection des mares et plus largement des zones humides a donc été atteint avec succès, dans l'adversité !

Pour l'édition 2021 nous poursuivrons cette animation virtuelle, en plus des animations présentielles organisées par nos partenaires, pour toujours plus d'efficacité !

Zoom sur les organisateurs de la Fête des mares

La coordination nationale

Société nationale de protection de la nature
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Tél. 01 43 20 15 39
contact@snpn.fr – www.snpn.com

La Société nationale de protection de la nature est une association créée en 1854 reconnue d'utilité publique depuis 1855. Elle est une association a caractère scientifique qui se consacre à l'étude et à la protection des écosystèmes et de la faune et la flore sauvage. Son implication en faveur des zones humides est constante depuis des décennies !

La SNPN gère deux Réserves Naturelles Nationales en site Ramsar (la Camargue et le lac de Grand-Lieu) et édite des revues dont *La Terre et la Vie* (revue scientifique), *Zones Humides Infos* (revue technique) et *Le Courrier de la Nature* (revue de vulgarisation naturaliste).

Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant ONG de la politique de *Communication, éducation, sensibilisation et participation du public* (CESP) de Ramsar et co-anime le groupe thématique « communication » du Groupe national pour les milieux humides. Depuis 2007, la SNPN travaille à la préservation des zones humides franciliennes. Elle mène, entre autres, l'inventaire des mares d'Ile-de-France à travers un programme participatif « Si les mares m'étaient comptées » (http://www.snpn.mares-idf.fr/) et a lancé, en 2014, la première édition de son événement la Fête des mares !

Avec l'appui technique

Pôle-relais « mares et vallées alluviales »
Porté par l'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin
44 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel : 01 43 40 50 30 - www.pole-zhi.org

Le Pôle-relais « mares et vallées alluviales » travaille sur l'ensemble des thèmes zones humides. Il est créé en 2001 dans la lignée du premier plan national en faveur des zones humides pour accompagner les initiatives locales en faveur de la gestion durable des zones humides. Leur mission est de constituer un réseau d'acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides pour mutualiser et diffuser les connaissances et les bonnes pratiques afin d'agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux.

Avec le soutien financier

La Fête des mares est financée par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

En partenariat avec Fréquence Grenouille

Fréquence Grenouille est un évènement maintenant bien installé dans le paysage français. Depuis 26 ans, il permet tout au long du printemps, de sensibiliser à la préservation des zones humides, habitats majeurs des amphibiens. Tous les Conservatoires de France métropolitaine et d'outre-mer sont invités à y participer, avec de nombreuses autres structures partenaires, dont la Société nationale de protection de la nature, partenaire privilégié depuis deux ans.

Le bilan de Fréquence Grenouille

Durant ces quelques mois du printemps 2020 les organisateurs Fréquence Grenouille ont souhaité faire vivre de façon virtuelle cette manifestation en proposant sur Facebook des jeux, des quizz, découverte d'espèces, zoom sur des zones humides....

Tel un fil d'Ariane, nous vous invitons à remonter le temps et découvrir ensemble des actualités postées sur différentes pages Facebook de Conservatoires d'espaces naturels et autres partenaires Fréquence Grenouille ! Ces petits moments ne sont pas exhaustifs bien évidement, mais marqueront l'histoire de cette édition 2020.

Mot de Christophe Lépine
président de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

"La crise sanitaire que nous traversons, a donné à nos activités personnelles et professionnelles une autre tonalité ! Nos animations et manifestations dont l'opération Fréquence Grenouille 2020 ont dû s'éclipser pour la santé de tous. Suspendue au bout de quelques jours, cette édition 2020 était pourtant prometteuse avec une belle programmation d'animations, des organisateurs et animateurs bien impliqués et dynamiques, prêts à transmettre leur message de la nécessité de préserver les zones humides. Il en fut autrement, les hommes sont restés chez eux, la nature s'est épanouie sans eux. Nous n'avons pu la contempler et la faire partager ! Mais ce n'est que partie remise... Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la 27e édition. Elle se déroulera du lundi 1er mars au lundi 31 mai 2021."

Des partenaires impliqués

18 partenaires à nos côtés pendant cette 5e édition

- Association pour la sauvegarde et la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Fédération des clubs protéger la nature (FCPN)
- Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (FNH)
- France nature environnement (FNE)
- Les Agences de l'eau
- Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- Ministère en charge de l'Écologie
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
- NOE
- Planète sciences National
- Pôle-relais « mares, et vallées alluviales »
- Ramsar France
- Réseau école et nature
- Rivages de France
- Société d'herpétologie de France (SHF)
- Société de photographie d'histoire naturelle (SPHN)
- Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (UNCPIE)

Le Ministère en charge de l'Écologie a renouvelé son soutien à l'action en 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Des coordinateurs impliqués

20 coordinateurs ont assuré l'animation localement

Le coordinateur local est la structure qui se charge de l'animation de la Fête des mares dans son département ou sa région. Il a pour rôle de mobiliser les partenaires locaux pour l'organisation et la labellisation d'événements et se tient à la disposition du grand public pour le renseigner. Une grande partie du territoire métropolitain est couvert par un coordinateur local.

Liste des coordinateurs locaux

- SNPN
- CEN Nord-Pas-de-Calais
- CEN Normandie
- Bretagne Vivante
- FNE Centre Val de Loire
- GMHL
- CPIE Périgord
- LPO Aveyron
- CPIE des Causses-Méridionaux
- SNPN – RNN Camargue
- Office de l'Environnement de la Corse
- FRANE
- CEN Franche-Comté
- CPIE Sud-Champagne
- CEN Lorraine
- ARIENA

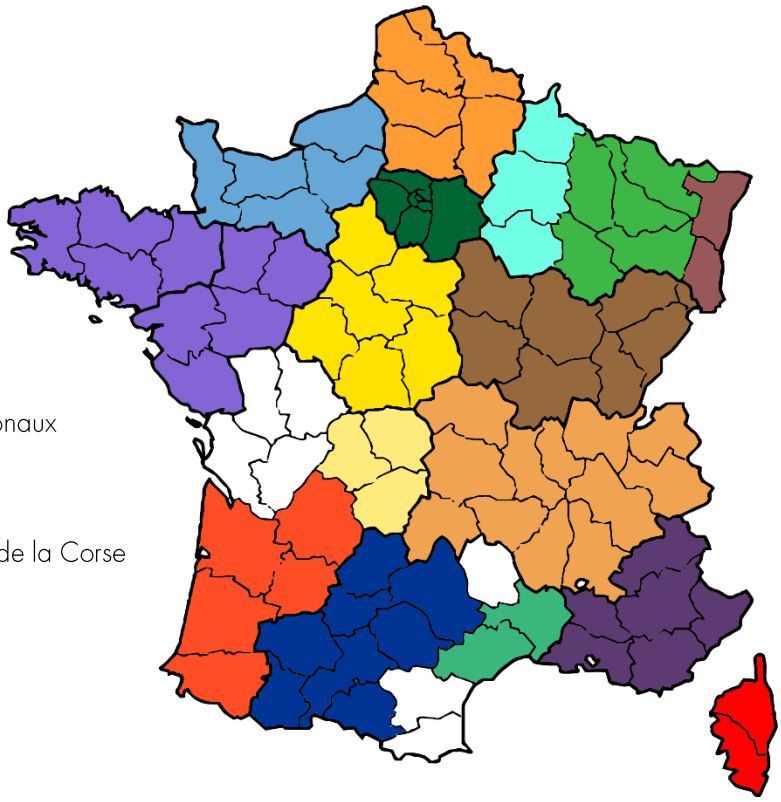

La Fête des mares en 2021 !

Pour tout renseignement sur l'organisation de cet événement en 2021:

- Contactez les coordinateurs locaux

https://www.snpn.com/portail-fete-des-mares/participer-a-la-fete-des-mares/

- Contactez la coordination nationale

Société nationale de protection de la nature
Lucille HAMEL - Tél. 01 83 75 90 24 - fetedesmares@snpn.fr

- Consultez le portail Fête des mares

www.snpn.com